

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Programme d'animations 2013 du réseau de lecture publique – Demande de subvention

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, le réseau de lecture publique communautaire, pour mettre en valeur la diversité de ses collections (imprimés, audiovisuel et numérique), propose des temps de réflexion, d'échanges et de convivialité aux différents publics qui fréquentent les bibliothèques.

En 2013, avec l'ouverture des nouvelles médiathèques du réseau, un programme d'animations étoffé est présenté incitant les plus jeunes et les personnes éloignées de la lecture à franchir les portes des médiathèques par le biais d'ateliers pratiques notamment. Des animations en lien avec leurs centres d'intérêts, sont proposées : la culture Hip-hop avec le graf, le thème de l'alimentation avec des animations sur le pain et la gourmandise, les questionnements autour de l'environnement seront abordés avec une action autour des plantes et des hommes et sur la biodiversité.

Par ailleurs, deux actions s'adressent plus spécialement aux jeunes enfants avec la venue d'un spectacle « Zique la vie » et la présentation d'une exposition « Des géants, des ogres et des loups-garous ».

Enfin, pour valoriser les fonds scientifiques et techniques, des animations seront mises en place sur le thème des mathématiques.

Dans l'élaboration du programme, une attention particulière est portée aux partenariats avec les autres structures culturelles de l'agglomération, ainsi qu'avec les associations du territoire.

A ce titre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles est sollicitée pour soutenir ce programme d'actions.

*** * * * ***

VU l'article 3 alinéa II.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n° 6 du conseil communautaire du 12 novembre 2001 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment les bibliothèques communales disposant de personnels salariés,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 14 octobre 2013

n° 18

page 2/2

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 1er février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT l'intérêt que présente ce programme d'animations pour le public des équipements de lecture publique du territoire,

Le bureau, ayant délibéré, décide :

- de solliciter, pour l'octroi de subventions liées au financement de ces actions, la Direction Régionale des Affaires Culturelles conformément au plan de financement ci-après

	Dépenses		Recettes
Programme d'animations 2013	13 460,00 €	Etat - DRAC	5 000,00 €
		Autofinancement	8 460,00 €
TOTAL	13 460,00 €		13 460,00 €

- d'autoriser le président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette opération.

La recette sera imputée sur le compte 321.10/74718/5130.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 17/10/2013 n° 6670
Publié au siège de la CAPC, le 15/10/2013

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER